

5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Carlier Jean-Yves ;De Kerchove Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Libre circulation des personnes - Politique d'immigration - Politique d'asile - Coopération policière et judiciaire en matière pénale
Acquis d'apprentissage	<p>D'une part, permettre une bonne connaissance des textes, de la jurisprudence et des pratiques dans le domaine de la libre circulation des personnes dans et vers l'Union européenne ; d'autre part, sur ces bases, ouvrir à la réflexion pour les défis du futur.</p> <p>1 Faire acquérir par les étudiants la maîtrise des principaux ressorts de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la coopération policière et judiciaire en matière pénale.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit ou oral.
Contenu	
Faculté ou entité en charge:	EURO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (horaire décalé)	EUHD2MC	5		